



Association des Actionnaires Salariés
et Anciens Salariés du groupe ENGIE

Un peu d'histoire

L'entreprise

Par la loi du 8 avril 1946, les entreprises Gaz de France et Électricité de France sont créées, sous la forme d'établissements publics industriels et commerciaux (EPIC).

La loi 2004-803 du 9 août 2004 transforme l'EPIC en société anonyme, en créant une société d'économie mixte à capital public majoritaire dont l'État détient 70 % du capital.

En 2005, des actions Gaz de France sont introduites en bourse.

Le 22 juillet 2008, face notamment à la menace d'une OPA de l'italien ENEL sur le groupe Suez, les deux sociétés sont fusionnées pour former le groupe GDF Suez, dans lequel l'État est désormais minoritaire (40 % du capital). Le nouveau groupe a été renommé Engie en 2015.

L'actionariat salarié dans l'entreprise

En 2005, à la suite de l'émission d'actions Gaz de France, plusieurs associations d'actionnaires salariés et anciens salariés sont créées. Les 2 principales sont ASGAZ (non syndicale) et gAS (syndicat CFE-CGC).

PROCES VERBAL DE CREATION DE L'ASSOCIATION DES ACTIONNAIRES SALARIES DE GAZ DE FRANCE
--

Le 19 décembre 2005, les participants dont la présence est actée dans la liste d'émargement jointe, se sont réunis en assemblée constitutive de l'association intitulée « Association des actionnaires salariés de Gaz de France » et dénommée ASGAZ.

Ils ont pris acte de la désignation, par les personnes morales engagées dans le cadre d'un partenariat pour créer et développer une association d'actionnaires salariés à la maille du Groupe Gaz de France, des administrateurs suivants :

Personnes morales	Administrateurs désignés
Fédération Chimie Mines Textile Energie - CFTC (CMTE - CFTC)	· Madame Dominique ESTIVALS · Monsieur Alain PONCELET
Fédération Nationale des Cadres Supérieurs de l'électricité et du gaz (FNCS)	· Monsieur Jean Pierre GALLEN · Monsieur Michel PATY
Association des Cadres de Direction Retraités des Industries Electriques et Gazières (ACDR IEG)	· Monsieur Raymond BASTIEN

Le premier Président d'ASGAZ est Jean-Pierre GALLEN.

En 2007, ASGAZ devient membre de la FAS (Fédération française des associations d'actionnaires salariés).

En 2010, Antoine AUGÉ, alors président d'ASGAZ, entreprend un rapprochement avec gAS afin de donner un poids plus important à l'actionariat salarié dans le Groupe GDF Suez.

Le 16 janvier 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire de gAS décide de sa fusion avec ASGAZ qui, étant membre de la FAS, accueillera les anciens adhérents de gAS et changera de nom.

Le 13 mars 2014, est créée l'association d'actionnaires salariés et anciens salariés de GDF Suez dite « AG2S » qui est l'unique association d'actionnaires salariés et anciens salariés du Groupe.

En 2017, Philippe BOURGUIGNON est élu Président d'AG2S.

Le 22 mai 2019, la loi PACTE modernise la participation et crée un changement notable du mode de représentation. Les représentants salariés des porteurs de parts des Fonds Communs de Placement d'Entreprise, pour être membres du Conseil de Surveillance doivent désormais être élus parmi les salariés porteurs de parts, **sur la base d'une voix pour chaque part détenue**. Auparavant, les Organisations Syndicales désignaient des membres au CS après des élections où seuls les salariés en activité votaient (une voix par salarié).

Le 15 décembre 2020, AG2S qui présentait pour la première fois une liste de candidats au Conseil de Surveillance du fonds Link France, obtient 4 sièges sur les 10.

Le 3 février 2021, Jacinthe Delage est élue par le Conseil de Surveillance du fonds Link France pour représenter les actionnaires salariés au Conseil d'Administration d'Engie. Mais le Conseil de Surveillance du fonds Link International a aussi élu son candidat, de nationalité belge. Le candidat qui recueillera le plus grand nombre de voix lors de l'Assemblée Générale d'Engie du 20 mai 2021 sera nommé Administrateur représentant les salariés actionnaires pour une durée de 4 ans : c'est Jacinthe Delage qui est élue par les actionnaires lors de cette AG avec 85,92% des voix.

Le 20 mai 2021, après l'Assemblée Générale AG2S, Jean-François BATTOUE est élu Président d'AG2S.